

Le 11 mai 2020

Chère productrice, cher producteur,

Ce sont les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada qui organisent le concours de dessin de 2020. Nous invitons tous les artistes à y participer. **Les dessins de Noël 2020 doivent représenter « la protection de la santé de nos oiseaux et de nos familles ».** Le concours est ouvert aux enfants, petits-enfants, neveux et nièces des producteurs dans quatre catégories d'âge. **Les POIC acceptent les dessins jusqu'à la date limite du 10 juillet.**

Les catégories d'âge sont les suivantes :

2 à 4 ans
5 à 7 ans
8 à 11 ans
12 à 14 ans

Des prix seront décernés à quatre enfants, soit un par catégorie. Un envoi sera sélectionné dans chacun des quatre groupes d'âge. Le dessin gagnant deviendra la carte de Noël officielle envoyée au premier ministre du Canada.

Tous les dessins seront fièrement exposés sur la couverture de la collection de cartes de Noël 2020 des POIC. Le règlement du concours et le formulaire de consentement sont ci-joints; ils doivent être remplis et envoyés avec le dessin. Un jury composé de membres du conseil d'administration et de permanents sélectionnera les gagnants au début d'août. Les gagnants seront contactés peu de temps après. Au plaisir d'admirer vos dessins!

Cordiales salutations,

Le directeur exécutif,



Drew Black

Pièces jointes (3)

Large empty rectangular box for drawing.

← ← ← *Le dessin doit être horizontal* → → →

Nom de l'enfant : _____

Signature de l'enfant : _____

Âge : _____

CONSENTEMENT CRÉATION D'UN DESSIN D'ENFANT

J'autorise par la présente les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada à utiliser le dessin de mon enfant comme illustration pour la création de la carte de vœux de POIC et mon consentement est irrévocable.

Nom de l'enfant : _____ Âge : _____

Adresse : _____

Consentement du tuteur: Je suis le parent ou tuteur du mineur dont le nom figure ci-dessus et c'est à ce titre que je consens à ce qui précède.

Nom : _____

Signature : _____

Date : _____



RÈGLES ET RÈGLEMENTS DU CONCOURS DE DESSIN



Le dessin pour la carte de Noël de 2020 doit représenter « la protection de la santé de nos oiseaux et de nos familles ».



Le dessin doit être réalisé dans le cadre fourni par les POIC.



Les participants doivent utiliser toute la surface du cadre (dont les dimensions sont 13,5 x 19,5 cm) pour leur dessin. Le dessin doit être de format horizontal.



Le dessin doit être fait à l'aide de crayons de cire, crayons ou marqueurs de couleur (pas de peinture ni de fusain).



Étant donné que le concours est bilingue, prière de ne pas inscrire de mots ni de phrases dans le dessin.



Prière de ne pas plier le dessin.



La date limite pour remettre les dessins est le vendredi 10 juillet 2020.



Prière d'envoyer le dessin à l'adresse ci dessous.